



COMPTE-RENDU NON OFFICIEL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Séance ordinaire du conseil tenue par visioconférence le 4 mai 2020.

Présents : la mairesse Lisette Maillé et les conseillers : Victor Dingman, Jean-Pierre Naud, Jean-Claude Duff, Isabelle Couture, Paul-Émile Guilbault et Bernard Jeansonne.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Manon Fortin, est également présente.

Les délibérations peuvent être visionnées en ligne dans le babillard de la [page d'accueil](#) du site Web.

1. L'ordre du jour a été adopté tel que présenté.
2. Le [procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020](#) a été adopté tel que présenté.

4. Période de questions

La mairesse a répondu aux questions des citoyens concernant :

l'application du règlement sur la gestion des installations septiques : Les citoyens qui sont préoccupés par l'application du règlement, en raison de difficulté financière ou de crainte pour leur santé (COVID-19), peuvent communiquer avec la municipalité pour trouver une solution.

l'Internet : Le conseil (comme les gouvernements) reconnaît le caractère essentiel de l'Internet, particulièrement dans la situation actuelle. Le promoteur continue de travailler au projet.

les dépôts volontaires de verre : Malgré les difficultés causées par la COVID-19 pour le retour des contenants consignés, la municipalité ne compte pas mettre en place une structure parallèle pour le recyclage du verre. Elle encourage les citoyens à continuer de déposer le verre dans le bac de récupération.

le manque de stations de vidange des eaux usées des embarcations sur le lac Memphrémagog : Précisions provenant de la MRC. Depuis quelques années déjà, il est interdit de vendre et/ou d'installer des toilettes portables sur les bateaux. Les fournisseurs ont l'obligation d'installer des réservoirs étanches et fixes. Il est techniquement impossible de vidanger les réservoirs à un endroit autre qu'à une station de pompage prévue à cet effet. Une amorce de discussion a été faite avec le propriétaire d'une marina privée sur le lac pour ajouter une station de pompage.

5. Administration générale

- 5.1 Le conseil a accordé un don de 350 \$ à la Société canadienne du cancer.

- 5.2 Le conseil a autorisé la signature d'un contrat de location d'un photocopieur Xerox, au prix mensuel de 184,30 \$ par mois sur 60 mois, coût des copies en sus.

6. Administration financière

- 6.1 Le conseil a approuvé les comptes payés (83 028,51 \$) et à payer (268 961,24 \$).
- 6.2 Le rapport financier de l'exercice 2019, audité par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, ont été déposés au conseil. (Les faits saillants seront présentés par la mairesse à la séance du 1^{er} juin, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*.)

7. Sécurité publique

- 7.1 Le rapport mensuel du directeur du Service de sécurité incendie est déposé au conseil.
- 7.2 Au terme d'un appel d'offres par invitation auprès de quatre concessionnaires, le conseil a adjugé le contrat pour l'acquisition d'un camion F150 pour le service de premiers répondants à Magog Ford, au montant de 45 414 \$ taxes en sus.

8. Voirie et transport

- 8.1 Au terme d'un appel d'offres par invitation auprès de trois entrepreneurs, le conseil a adjugé le contrat pour la fourniture de 4 000 tonnes métriques de gravier (incluant l'épandage et le nivelage) pour l'été 2020, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Normand Jeanson Excavation Inc., au montant de 82 782 ,00 \$ taxes comprises.
- 8.2 La directrice générale dépose le certificat relatif à la procédure d'enregistrement au regard du règlement n° 20-474 concernant l'acquisition du chemin Clark en vue de sa municipalisation, décrétant des travaux de voirie pour le mettre aux normes et autorisant un emprunt pour en décréter le coût. Le règlement est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.
- 8.3 Le conseil a adopté le règlement n° 20-475 décrétant des travaux de réfection du tronçon du chemin North entre la Route 112 et le chemin Hopps et autorisant un emprunt maximal de 593 295 \$ pour en acquitter le coût. Le coût total des travaux est évalué à 2 108 401,94 \$; la municipalité bénéficie d'une subvention de 1 515 107 \$ du ministère des Transports. Le règlement d'emprunt ne requiert pas l'approbation des personnes habiles à voter puisque le montant de la subvention est supérieur à 50 % du coût total du projet.

9. Urbanisme, zonage et environnement

- 9.1 La municipalité a proclamé le 20 mai Journée de l'abeille à miel.
- 9.2 Le conseil a retenu les services du RAPPEL pour effectuer les échantillonnages des eaux de baignade aux lacs des Sittelles, Gilbert, O'Malley, Orford, Malaga, McKey, Peasley, Webster et Memphrémagog, au montant de 4 750 \$ taxes en sus.

- 9.3 La municipalité a embauché M. Clément à titre de préposé à l'application du règlement sur la gestion des installations septiques, pour une période de 21 semaines débutant le 4 mai 2020.
- 9.4 Sur recommandation du CCU, le conseil a accordé la dérogation mineure n° 2020-04 visant à permettre l'utilisation d'un gravier concassé différent du type exigé par le règlement pour aménager la fondation inférieure d'un nouveau cul-de-sac devant desservir trois lots.
- 9.5 Le conseil a mandaté la firme Sid Lee Architecture pour des services de conseils stratégiques, de design urbain et d'urbanisme dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie visant à renforcer le noyau villageois d'Austin, au montant de 24 999 \$ taxes comprises.

10. Loisirs et culture

- 10.1 La municipalité a de nouveau retenu les services de Mme Cassandra Fortin à titre d'agent de recherche en histoire et patrimoine, pour produire la deuxième vidéo de la série Mémoire des aînés.
- 10.2 Le conseil a embauché Mlle Naomi Wiseman-Beese à titre de coordonnatrice du camp de jour et Mlle Emmanuelle Morin à titre de monitrice, pour la saison estivale 2020, le tout conditionnel à la tenue du camp dans les circonstances actuelles.
- 10.3 Le conseil a nommé les employés habilités à émettre des certificats d'usager et les préposés responsables du quai public et de l'application du règlement n° 14-415 concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes.

11. Hygiène du milieu

- 11.1 Le conseil a embauché M. Justin Lachapelle à titre de préposé à l'inspection des installations septiques et aide-voirie pour la période estivale 2020.
- 11.2 Le conseil a autorisé la directrice générale à lancer un appel d'offres public pour la collecte mécanisée des matières résiduelles pour les années 2021 et suivantes.

12. Santé et bien-être

- 12.1 Le conseil a proclamé la semaine du 4 au 10 mai « Semaine de la santé mentale », cette année sous le thème « Parler pour vrai ».
- 12.2 Le conseil a nommé au comité de suivi de la Politique de la famille et des aînés et Municipalité amie des enfants :
- les élus Lisette Maillé, Jean-Pierre Naud et Isabelle Couture;
 - les citoyens Karine Lemieux, Jean Ranger, Jean Paquette et Michèle Jacques
 - l'agent de développement – vie communautaire Renaud Payant-Hébert.

16. Levée de la séance

La séance a été levée à 18 h 35, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités.